



Routine de la journée au préscolaire 2023-2024

- 7h15 à 7h50** Arrivée des enfants marcheurs ou reconduits par les parents au local du service de garde, **période payante**.
Voir tarification dans les règles de fonctionnement du service.
- 7h50 à 8h10** Arrivée des enfants par autobus.
Les éducatrices du service de garde sont présentes à l'arrêt et reconduisent les enfants dans la cour du haut.
- 8h10 à 11h20** Prise en charge par les enseignantes de la maternelle
- 11h20 à 11h30** **Période d'encadrement (période gratuite)**
- 11h30 à 12h45** Période du repas et de jeux selon votre choix :
- 1^{er} choix :** **Par le service de garde** dans leur local classe avec ses amis
Animation et jeux au parc
Ratio de 1 éducatrice/20 enfants (choix recommandé pour le préscolaire)
Voir tarification dans les règles de fonctionnement du service
- 2^e choix :** **Par le service des dîneurs** à la grande cafétéria
Jeux libres dans la cour
Ratio de 1 surveillante/60 enfants du préscolaire à la 6^e
Coût à la période (midi) défini par le CSSRS (1,75\$/midi), payable mensuellement
- *** Notez que les enfants qui vont dîner à la maison doivent être reconduits entre **12h40** et **12h45** à leur groupe respectif par un parent. Les groupes SERONT AU PARC.
- **En cas de mauvais temps les élèves seront dans leur classe****
- 12h45 à 14h27** Prise en charge par les enseignantes de la maternelle
- 14h27 à 15h13** **Période d'encadrement (période gratuite)**
- 15h13** Les éducatrices reconduisent les enfants aux autobus respectifs.

Ou

15h13 à 17h45 Prise en charge par le service de garde jusqu'à l'arrivée des parents (**période payante**)
Voir règles de fonctionnement du service de garde
Prise de présence, collation et activités.
**** Signature de départ **du parent.**

Important : Il est très important d'instaurer une routine stable pour l'enfant et éviter les changements de dernière minute, surtout lors des départs de fin de journée pour éviter tout stress à l'enfant. Tous les changements de fréquentation quotidiens de votre enfant doivent être signalés au service de garde en laissant un message sur la boîte vocale du service de garde (SDG) 24 h à l'avance.

SVP, ne pas téléphoner au secrétariat ni laisser de messages sur papier. Le service de garde s'occupe de gérer tous les départs de l'école que ce soit du service de garde, des départs autobus ou parents.

Tous les enfants de la maternelle doivent avoir une fiche d'inscription complétée au service de garde puisqu'ils fréquenteront ce dernier soit en période d'encadrement ou pour une fréquentation midi (sporadique) ou régulière (soit 2 périodes payantes/jour pour 3 jours minimum).

Nous devons avoir vos coordonnées et la routine de votre enfant afin de veiller à sa sécurité. Notez que l'inscription est sans frais et vous donne accès en tout temps au service en temps de classe et lors des journées pédagogiques ou tempêtes.

Tous les enfants inscrits au service de garde recevront par courriel les invitations aux journées pédagogiques de la rentrée et ce sera à vous, chers parents, de décider si vous désirez les inscrire ou non. Le Service de Garde sera ouvert dès le 28 août 2023.

Bien lire le document ci-joint « Règles de fonctionnement » pour plus d'informations.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout questionnement.

Bonne rentrée !

Carole Jacques, technicienne responsable
Service de Garde La Fourmilière
École Notre-Dame-du-Rosaire (NDR)

